

- . K. C. -

RESIDENCE DU RWANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibangu, le 29 janvier 1960.-

OBJET:

Dispensaire vétérinaire  
NSHIRI.-

N° 1087 / T.P.1/02/P.-

*le dispensaire a été  
bâti en 1959.*



A Monsieur le Résident du Rwanda  
à  
KIGALI.-

Monsieur le Résident,

Je vous serais très obligé de me faire  
savoir la décision prise, suite à ma lettre 2726/T.P.1/02/  
P. du 13 juillet 1959.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,  
J. PETIT.-

KIBUNGU, le 13 juillet 1959.-

R.Ph.

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

OBJET:

N\* 2726/T.P.1/02/P.-

Dispensaire vétérinaire  
NSHIRI.-

M  
✓

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.-

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous transmettre  
copie des lettres n\* 555/001228/0166 du 8/2/1958  
555/05100/980 du 29.6.1959 et de mon n\* 2068/TP  
1/02/P du 25 mai 1959.-

L'Administrateur de Territoire,  
J. PETIT.,

RUANDA-URUNDI GEBIED

SERVICE VETERINAIRE

(\*) N° 555/05100/

980

TRANSMIS copie pour information à MM.:  
- le Chef du Service des Travaux Publics  
à U S U M B U R A.

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :

Le Directeur du Service Vétérinaire  
du Ruanda-Urundi, Dr D.ADAMANTIDIS.

Objet : Habitation Agent  
Technicien.  
Voorwerp : Dispensaire Vét.  
NSHIRI

Monsieur l'Administrateur de Territoire  
à  
K I B U N G U

X.374

*3398/TP1/02/P  
6-7-59*

*/* s/couvert de Monsieur le Résident du  
Ruanda  
à  
K I G A L I

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Comme suite à votre lettre n° 2068/TP/  
1/02/P. du 25 mai 1959, je vous demande de bien vou-  
loir vous adresser à Monsieur le Résident du Ruanda  
afin qu'il inscrive dans le programme prioritaire  
de 22 maisons prévues pour la Résidence du Ruanda,  
celle de NSHIRI.

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL  
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI  
ABSENT  
LE COMMISSAIRE PROVINCIAL  
JEAN TORDEUR.

*Jordan*

R.Ph.

KIBUNGU, le 25 mai 1959.-

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

M.

OBJET:

N\* 2068 /T.P. 1/02/P.-

Dispensaire vétérinaire  
à Nshiri.-

C.P.I. à Monsieur le Résident du Ruanda  
à KIGALI.-

L'Administrateur de Territoire,  
J. PETIT.,

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général  
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.-

S/C. de Monsieur le Résident du Ruanda  
à KIGALI.-

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de ~~me~~ permettre de vous  
rappeler votre lettre n\* 555/001228/0166 du 8.2.1958.

L'Administrateur de Territoire,  
J. PETIT.,  
p.o.l'Administrateur Territ.Ass.Ppal,  
M. DIERCKX de CASTERLE..

RUANDA-URUNDI GEBIED

SERVICE VETERINAIRE.

c) N° 555/ 001228 / 0166

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :Objet  
Voorwerp :Dispensaire  
vétérinaire  
à NSHIRI.Monsieur l'Administrateur Territorial  
de & à KIBUNGUs/c. de Mr le Commissaire Provincial,  
Résident du Ruanda, à KIGALI

Monsieur l'Administrateur Territorial ,

Comme suite à votre lettre no 140/T.P./P.  
du 15 janvier 1958 relative à l'objet ci-émargé, j'ai  
l'honneur de vous faire savoir que le Service des T.P.  
a pris bonne note quant à la construction sur B.E.1959  
d'une habitation pour Assistant Vétérinaire à proximité  
du Dispensaire Vétérinaire prévu sur crédits C.A.C.  
à Nshiri .

Concernant la construction du dispen-  
saire proprement dit, un plan rationnel et son devis-  
mètre vous seront envoyés incessamment par les soins du  
service intéressé .

Pour le Vice-Gouverneur Général  
Gouverneur du Ruanda-Urundi,

LE SECRETAIRE PROVINCIAL  
G. BRAUSCH .

*G. Brausch*